



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE LONGUE DISTANCE URBAINE SAINT-AVE

Dimanche 19 novembre 2023



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : HUCTIN Jérôme

Traceur : OLIGO Virginie

GEC : HUCTIN Jérôme

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

NON



CART E

Nom : Saint-Avé Ville-norme ISSprOM 2019

Relevés : 2022 MAJ partielle 2023

Cartographe : BOULET Eric

Echelle : 1/4000

Équidistance : 2,5 m

Format : A4 jaune et bleu- A3 pour les oranges

Terrain : Urbain



ACCÈS

Fléchage : Rond-point D135B-rue Louis Pasteur,
Rue Pierre Le Nouail, rue Coetdigo

Coordonnées GPS : 47.6888820, -2.7508846

Parking : Le Dôme centre culturel uniquement
pour les voitures.

camping-car libre en dehors zone de course

Distance parking-accueil : 50 à 400 m

Distance accueil-départ : 50 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRE S

Accueil : à partir de 9h00

Horaires imposés

Départ : au boitier toutes les 2 mn- 1^{er} départ 10h

Fermeture des circuits : 14h00

Remise des récompenses : Non



CIRCUIT S

Nombre de circuits compétition : 5

Meilleures distances réelles :

Orange long : 8.900 km -30 postes

Orange moyen : 7.000 km 25 postes

Orange court: 5.500 km 22 postes

Jaune: 4.500 km 21 postes

Bleu: 2.500 km 15 postes

Initiation : 3.500 km 18 postes



RÉSULTAT S

<https://co-vannes.iimdofree.com/>

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Toilettes publiques précisées dans livret d'accueil V0 disponible le 20 octobre



TARIFS

Licenciés FFCO : 7€ (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et moins) - +1€ pour cartes A3

Non-licenciés FFCO (circuits vert ou Jaune et initiation) : 9 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange): 12 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -), **PASS Famille (3 personnes minimum, circuits bleu /vert & jaune et initiation):** 12 €

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 10 novembre 24h00. Ouverture inscription le 15 octobre 2023.

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com

